

Université Djillali Liabés
Faculté des Sciences de la Nature et de
la Vie



جامعة جيلالي ليايس
كلية علوم الطبيعة والحياة
سيدي بلعباس

CONVENTION DE COLLABORATION ET D'ECHANGES SCIENTIFIQUES

Convention No : 01 /LAB-BV/ 2021

Entre

*Laboratoire de recherche
Biodiversité Végétale : Conservation et Valorisation
Université Djillali Liabes
Sidi Bel Abbès*



Et

*La Station Expérimentale du Milieu Biophysique
Centre de Recherche Scientifique et Technique
sur les Régions Arides (CRSTRA)-BISCRA*



CONVENTION DE COLLABORATION ET D'ECHANGES SCIENTIFIQUES

Entre

Le Laboratoire de Biodiversité Végétale : Conservation et Valorisation

UDL - SBA



Et

La Station Expérimentale du Milieu Biophysique
Centre de Recherche Scientifique et Technique
sur les Régions Arides (CRSTRA)-BISKRA



1

Convention passée entre :

Le Laboratoire de Biodiversité Végétale : Conservation & Valorisation, Université Djillali Liabes, Sidi Bel Abbès, représenté par son directeur Professeur CHERIFI Kouider, sis à la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, Université Djillali Liabes.

D'une part

ET

La Station Expérimentale du Milieu Biophysique du Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides (CRSTRA), BP 1682 RP, Biskra, représentée par son directeur Dr. BENZOHRA Ibrahim Elkhailil.

D'autre part

Il a été arrêté et convenu en commun accord ce qui suit :

ARTICLE 01 – OBJET DE LA PRESENTE CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les modalités d'échanges entre le Laboratoire de Biodiversité Végétale : Conservation et Valorisation, UDL - SBA et La Station Expérimentale du Milieu Biophysique du Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides (CRSTRA), BP 1682 RP, Biskra, dans le cadre de collaboration et la réalisation d'échanges entre les deux structures à caractère scientifique pour soutenir la formation des étudiants et le partage de compétences et d'informations avec le personnel du CRSTRA.

ARTICLE 02 – IDENTIFICATION DES PARTIES CONTRACTANTES

La présente convention est conclue entre : le Laboratoire de Biodiversité Végétale : Conservation et Valorisation, UDL - SBA, représenté par son directeur Professeur CHERIFI Kouider et La Station Expérimentale du Milieu Biophysique du Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides (CRSTRA), BP 1682 RP, Biskra, représentée par son directeur Dr. BENZOHRA Ibrahim Elkhailil.



ARTICLE 03 – ECHANGES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Le Laboratoire de Biodiversité Végétale : Conservation et Valorisation, UDL – SBA, et la Station Expérimentale du Milieu Biophysique du Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides (CRSTRA)- BISCRA, décident de mettre en œuvre leurs moyens humains et techniques pour favoriser le développement des échanges scientifiques et faciliter les échanges des expériences des enseignants et des chercheurs.

ARTICLE 04 – EXPLOITATION DES MOYENS

Le Laboratoire de Biodiversité Végétale : Conservation et Valorisation, UDL – SBA, et la Station Expérimentale du Milieu Biophysique du Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides (CRSTRA)-BISCRA, sont déterminés à accroître leur coopération afin de créer une dynamique de recherche et de formation par l'utilisation et l'exploitation des moyens au sein des deux institutions.

ARTICLE 05 – DOMAINES LIÉS A LA RECHERCHE ET A LA FORMATION

La collaboration scientifique et technique portera sur les domaines liés à la recherche et à la formation, notamment :

- La recherche scientifique,
- La formation en graduation et en post-graduation,
- Le perfectionnement et les stages,
- L'information scientifique et technique,
- La valorisation des résultats de la recherche,
- La réalisation des projets de coopération,
- Organisation des séminaires et des ateliers scientifiques.

ARTICLE 06 – CONFIDENTIALITE, PUBLICATIONS et RESULTATS

Chaque partie est tenue par l'obligation du secret professionnel, que ce soit pour les recherches, méthodes ou résultats.

Les connaissances ou méthodologies qui pourront être obtenues par les deux structures dans le cadre de la présente convention pourront être utilisées librement. Les publications correspondantes seront faites sous le double timbre et avec l'accord des deux parties.



ARTICLE 07 – IDENTITÉS ET QUALITÉS DES PERSONNES DUMENT HABILITÉES A SIGNER LA PRESENTE CONVENTION

La convention sera cosignée par :

Monsieur le Directeur du Laboratoire de Biodiversité Végétale : Conservation et Valorisation, UDL - SBA : Pr. CHERIFI Kouider,

Et :

Monsieur le Directeur de la Station Expérimentale du Milieu Biophysique du Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides (CRSTRA), BP 1682 RP, Biskra : Dr. BENZOHRA Ibrahim Elkhailil.

ARTICLE 08 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est établie pour une durée de cinq (05) ans et prend effet à compter la date de sa signature par les trois parties. Cette durée est renouvelable par tacite reconduction.

ARTICLE 09 – REGLEMENT DE LITIGES

Les litiges pouvant survenir à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, seront réglés à l'amiable entre les deux parties.

DATE ET LIEU DE SIGNATURE

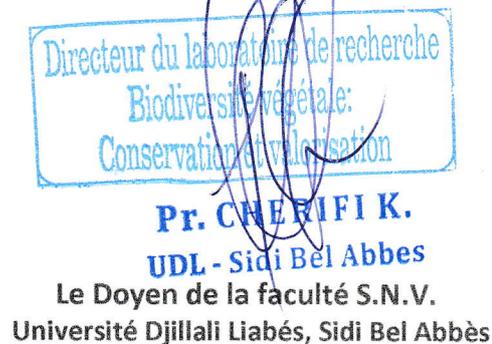
La présente convention est signée à : **SIDI BEL ABBES le : 17/02/2021**

Directeur de la Station Expérimentale
CRSTRA
Dr. BENZOHRA Ibrahim Elkhailil

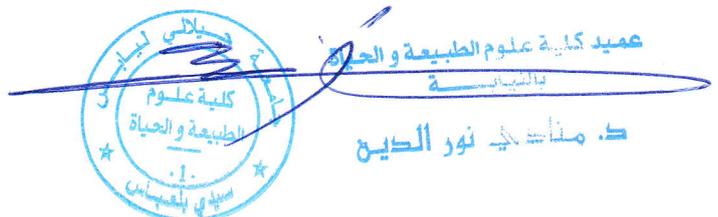


Stamp: **محطة النعامة**
مركز البحث العلمي والتقني للمناطق الجافة
BENZOHRA Ibrahim elkhailil
Directeur de la Station
Expérimentale Du Milieu Biophysique
de NAAMA

Directeur du Laboratoire
Biodiversité Végétale : Conservation et Valorisation
Pr. CHERIFI Kouider



Stamp: **Director du laboratoire de recherche
Biodiversité végétale:
Conservation et Valorisation**
Pr. CHERIFI K.
UDL - Sidi Bel Abbès
Le Doyen de la faculté S.N.V.
Université Djillali Liabés, Sidi Bel Abbès



Stamp: **عميد كلية علوم الطبيعة والحياة
بالبساتنة**
د. مونس نور الدين